DROIT

Liste hiérarchique des descripteurs

DROIT 132 54 AUDIT JURIDIQUE 132 07 DROIT COMPARÉ 132 31 DROIT INTERNATIONAL 132 67 **CONTENTIEUX INTERNATIONAL 132 69 CONTRAT INTERNATIONAL 132 58 DROIT COMMUNAUTAIRE 132 87** DROIT COMMUNAUTAIRE AFFAIRES 132 99 DROIT COMMUNAUTAIRE IMMOBILIER 132 46 DROIT COMMUNAUTAIRE SOCIAL 132 98 DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ 132 68 **DROIT INTERNATIONAL PUBLIC 132 78** DROIT NATIONAL ÉTRANGER 132 77 **DROIT MARITIME 132 79** DROIT PRIVÉ 132 74 **DROIT AFFAIRES 132 61** DROIT COMMERCIAL 132 72 **CONTENTIEUX COMMERCIAL 132 91 CONTRAT COMMERCIAL 132 70** DROIT CONCURRENCE ET CONSOMMATION 132 92 RECOUVREMENT CRÉANCE 132 80 DROIT SOCIÉTÉ 132 62 CONSTITUTION SOCIÉTÉ 132 50 FORME JURIDIQUE ENTREPRISE 132 88 STATUT ENTREPRISE INDIVIDUELLE 132 81 STATUT GROUPEMENT 132 71 STATUT ORGANISATION SANS BUT LUCRATIF 132 51 STATUT SOCIÉTÉ 132 73 PROCÉDURE COLLECTIVE 132 52 TRANSMISSION ENTREPRISE 132 60 **DROIT CIVIL 132 85 DROIT CONTRAT 132 56 DROIT PERSONNES FAMILLE 132 95** RESPONSABILITÉ CIVILE 132 96 **DROIT IMMOBILIER 13286** BAIL IMMOBILIER 132 97 DROIT JUDICIAIRE PRIVÉ 132 66 DROIT PÉNAL NATIONAL 132 19 **DROIT PRESSE 132 76** DROIT PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE 132 53 **DROIT AUTEUR 132 43** DROIT DONNÉES PERSONNELLES 132 35 RÈGLEMENT GÉNÉRAL PROTECTION **DONNÉES 132 38** DROIT PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE 132 45 DROIT SOCIAL 132 34 **DROIT PROTECTION SOCIALE 132 36** DROIT SÉCURITÉ SOCIALE 132 05

Liste des descripteurs par code

132 01	DROIT TRAVAIL PAYS ETRANGER
132 02	CONSEIL PRUD'HOMMES
132 04	POUVOIR DISCIPLINAIRE
132 05	DROIT SÉCURITÉ SOCIALE
132 07	AUDIT JURIDIQUE
132 09	MARCHÉ PUBLIC
132 10	DÉMATÉRIALISATION MARCHÉ PUBLIC
132 13	INSPECTION TRAVAIL
132 14	DROIT FORMATION PROFESSIONNELLE
	CONTINUE
132 18	DROIT ADMINISTRATIF
132 19	DROIT PÉNAL NATIONAL
132 20	DROIT SYNDICAL
132 22	DROIT TRAVAIL
132 29	DROIT URBANISME
132 31	DROIT COMPARÉ
132 34	DROIT SOCIAL
132 35	DROIT DONNÉES PERSONNELLES
132 36	DROIT PROTECTION SOCIALE
132 37	DROIT PUBLIC
132 38	RÈGLEMENT GÉNÉRAL PROTECTION DONNÉES
132 39	DROIT CONSTITUTIONNEL
132 43	DROIT AUTEUR
132 45	DROIT PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
132 46	DROIT COMMUNAUTAIRE IMMOBILIER
132 49	DROIT CIVIQUE
132 50	CONSTITUTION SOCIÉTÉ
	STATUT ORGANISATION SANS BUT LUCRATIF
132 52	PROCÉDURE COLLECTIVE
132 53	DROIT PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
132 54	DROIT
132 56	DROIT CONTRAT
132 58	CONTRAT INTERNATIONAL
132 60	TRANSMISSION ENTREPRISE
132 61	DROIT AFFAIRES
132 62	DROIT SOCIÉTÉ
132 63	RESPONSABILITÉ DIRIGEANT
132 66	DROIT JUDICIAIRE PRIVÉ
132 67	DROIT INTERNATIONAL
132 68	DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ
132 69	CONTENTIEUX INTERNATIONAL
132 70	CONTRAT COMMERCIAL
132 71	STATUT GROUPEMENT
	DROIT COMMERCIAL
132 73	STATUT SOCIÉTÉ
132 74	DROIT PRIVÉ
	NOTARIAT
132 76	DROIT PRESSE
132 77	DROIT NATIONAL ÉTRANGER
	DROIT INTERNATIONAL PUBLIC
	DROIT MARITIME
	RECOUVREMENT CRÉANCE
	STATUT ENTREPRISE INDIVIDUELLE
132 85	DROIT CIVIL



Liste hiérarchique des descripteurs

DROIT TRAVAIL 132 22 CONSEIL PRUD'HOMMES 132 02 DROIT FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE 132 14 **DROIT SYNDICAL 132 20** DROIT TRAVAIL PAYS ÉTRANGER 132 01 **INSPECTION TRAVAIL 132 13** POUVOIR DISCIPLINAIRE 132 04

NOTARIAT 132 75 RESPONSABILITÉ DIRIGEANT 132 63 **DROIT PUBLIC 132 37**

DROIT ADMINISTRATIF 132 18 MARCHÉ PUBLIC 132 09 DÉMATÉRIALISATION MARCHÉ PUBLIC 132 10 **DROIT CONSTITUTIONNEL 132 39 DROIT CIVIQUE 132 49 DROIT URBANISME 132 29**

Liste des descripteurs par code

132 86 DROIT IMMOBILIER 132 87 DROIT COMMUNAUTAIRE 132 88 FORME JURIDIQUE ENTREPRISE 132 91 CONTENTIEUX COMMERCIAL

132 92 DROIT CONCURRENCE ET CONSOMMATION

132 95 DROIT PERSONNES FAMILLE 132 96 RESPONSABILITÉ CIVILE

132 97 BAIL IMMOBILIER

132 98 DROIT COMMUNAUTAIRE SOCIAL 132 99 DROIT COMMUNAUTAIRE AFFAIRES



AUDIT JURIDIQUE 132 07

EP contrôle légalité
TG DROIT 132 54

Mission de vérification de la conformité d'une opération, ou de la situation d'une entreprise, aux règles juridiques en viqueur.

NSF 128 Droit, sciences politiques

ROME K1903 Défense et conseil juridique

GFE W Autres professions, professions d'enseignement et de la

magistrature

BAIL IMMOBILIER 132 97

EP bail commercial; bail habitation; bail

professionnel; contrat location immobilière; fonds

commerce

TG DROIT IMMOBILIER 132 86
TA GESTION LOCATIVE 421 21

NE Contrat de location portant sur des locaux à usage

commercial, professionnel ou d'habitation.

NSF 128 Droit, sciences politiques ROME K1903 Défense et conseil juridique

GFE W Autres professions, professions d'enseignement et de la

magistrature

CONSEIL PRUD'HOMMES 132 02

EP contentieux prud'homal; litige prud'homal

EP métier conseiller prud'homal TG DROIT TRAVAIL 132 22

NE Juridiction d'exception, élective et paritaire, qui a pour objet de régler les différends individuels entre salariés et employeurs nés à l'occasion du contrat de travail (litiges nés de sa conclusion, de son

exécution ou de sa dissolution).

NSF 128 Droit, sciences politiques ROME K1903 Défense et conseil juridique

GFE W Autres professions, professions d'enseignement et de la

magistrature

TG

CONSTITUTION SOCIÉTÉ 132 50

EP fusion entreprises; groupe sociétés;

transformation entreprise DROIT SOCIÉTÉ 132 62

TA CRÉATION ENTREPRISE 320 47

NA Employé pour les formations aux aspects juridiques de la création d'entreprise ; pour les aspects

généraux ou financiers, employer CRÉATION ENTREPRISE 320 47. Ne pas confondre avec FORME JURIDIQUE ENTREPRISE 132 88.

NSF 310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (y compris administration générale des entreprises et des

collectivités)

ROME K1903 Défense et conseil juridique

GFE W Autres professions, professions d'enseignement et de la

magistrature

CONTENTIEUX COMMERCIAL 132 91

EP litige commercial

TG DROIT COMMERCIAL 132 72

NE Différend entre une entreprise et ses clients ou ses fournisseurs, pouvant donner lieu à procédure ou à

procès.

NSF 313 Finances, banques, assurances, immobilier

ROME K1903 Défense et conseil juridique

GFE W Autres professions, professions d'enseignement et de la

magistrature

CONTENTIEUX INTERNATIONAL 132 69

EP arbitrage international; litige international

TG DROIT INTERNATIONAL 132 67

NE Ensemble des règles de procédure applicables à un litige où existe un élément dit d'extranéité, c'est-àdire étranger.

NSF 128 Droit, sciences politiques ROME K1903 Défense et conseil juridique

GFE W Autres professions, professions d'enseignement et de la

magistrature

CONTRAT COMMERCIAL 132 70

TG DROIT COMMERCIAL 132 72

NA Employé pour les formations au contrat de vente ou d'achat; pour les formations aux contrats commerciaux internationaux, employer CONTRAT INTERNATIONAL 132 58.

NSF 312 Commerce, vente

ROME K1505 Protection des consommateurs et contrôle des

échanges commerciaux

GFE Q Commerce

CONTRAT INTERNATIONAL 132 58

EP contrat commercial internationalTG DROIT INTERNATIONAL 132 67

NE Ensemble des règles applicables à un contrat où existe un élément dit d'extranéité, c'est-à-dire

étranger.

NSF 312 Commerce, vente

ROME K1903 Défense et conseil juridique

GFE Q Commerce

DÉMATÉRIALISATION MARCHÉ PUBLIC 132 10

TG MARCHÉ PUBLIC 132 09

TA ARCHIVAGE DÉMATÉRIALISATION 463 96

NE Utilisation de la voie électronique (messagerie électronique, plateforme en ligne sur internet) pour les échanges d'informations intervenant dans le cadre des procédures d'achat public.

NSF 326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de

transmission des données

ROME K1903 Défense et conseil juridique GFE P Gestion et traitement de l'information

DROIT 132 54

TS

EP droit initiation

EP métier avocat conseil; formaliste; juriste

TG SCIENCES HUMAINES, ÉCONOMIE, DROIT,

LANGUES 001 02

AUDIT JURIDIQUE 132 07

• DROIT COMPARÉ 132 31

• DROIT INTERNATIONAL 132 67

• DROIT MARITIME 132 79

• DROIT PRIVÉ 132 74

• DROIT PUBLIC 132 37

TA DROIT ASSURANCE 410 39; DROIT BTP

222 17; DROIT ENVIRONNEMENT 125 18; DROIT FISCAL 133 54; DROIT MÉDICAL 434 15; DROIT RÉGLEMENTATION BANCAIRE 410 91; DROIT RURAL 210 81; DROIT TRANSPORT 318 94

NA Employé pour les formations générales en droit. Employer si possible un descripteur plus précis.

NSF 128 Droit, sciences politiques ROME K1902 Collaboration juridique

K1903 Défense et conseil juridique

K1904 Magistrature

GFE W Autres professions, professions d'enseignement et de la

magistrature



DROIT ADMINISTRATIF 132 18

EP	contentieux administratif ; contrat administratif ; litige administratif
TG	DROIT PUBLIC 132 37
TS	MARCHÉ PUBLIC 132 09
TA	FONCTION PUBLIQUE 130 41
NE	Ensemble des règles qui s'appliquent à
	l'administration dans sa gestion des services
	publics et dans ses rapports avec les particuliers.
NSF	128 Droit, sciences politiques

K1903 Défense et conseil juridique

W Autres professions, professions d'enseignement et de la magistrature

DROIT AFFAIRES 132 61

EP	droit économique
TG	DROIT PRIVÉ 132 74
TS	 DROIT COMMERCIAL 132 72
	• DROIT SOCIÉTÉ 132 62
TA	FISCALITÉ SOCIÉTÉ 133 82
NSF	128 Droit, sciences politiques
ROME	K1903 Défense et conseil juridique
GFE	W Autres professions, professions d'enseignement et de la magistrature

DROIT AUTEUR 132 43

EP	droit communication ; droit édition ; droit image ; droit information ; droit moral ; propriété littéraire
	artistique; protection droit auteur
TG	DROIT PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE 132 53
TA	COMMUNICATION ET INFORMATION 463 54
NE	Ensemble des règles juridiques relatives au droit
	d'auteur et aux droits voisins.
NSF	128 Droit, sciences politiques
ROME	K1903 Défense et conseil juridique
GFE	W Autres professions, professions d'enseignement et de la magistrature

DROIT CIVIL 132 85

EP	droit propriété ; droit succession ; régime matrimonial ; transmission patrimoine privé
TG	DROIT PRIVÉ 132 74
TS	DROIT CONTRAT 132 56
	DROIT PERSONNES FAMILLE 132 95
	RESPONSABILITÉ CIVILE 132 96
TA	GESTION PATRIMOINE 410 14
NE	Partie du droit privé comportant les règles relatives
	aux personnes, aux relations de famille, au
	patrimoine et à sa transmission, aux obligations,
	aux contrats et aux sûretés.
NSF	128 Droit, sciences politiques
ROME	K1903 Défense et conseil juridique
GFE	W Autres professions, professions d'enseignement et de la

magistrature **DROIT CIVIQUE 132 49**

D1101	0111402 102 47
EP	droit élection; droit électoral; organisation élection
TG	DROIT CONSTITUTIONNEL 132 39
NSF	128 Droit, sciences politiques
ROME	K1903 Défense et conseil juridique
GFE	W Autres professions, professions d'enseignement et de la magistrature

DROIT COMMERCIAL 132 72

DICOLL	COMMERCIAL TOZ 72
TG	DROIT AFFAIRES 132 61
TS	CONTENTIEUX COMMERCIAL 132 91
	CONTRAT COMMERCIAL 132 70
	• DROIT CONCURRENCE ET CONSOMMATION 132 92
	• RECOUVREMENT CRÉANCE 132 80
TA	COMMERCE 345 54; GESTION COMMERCIALE
	ACHATS 340 54
NE	Ensemble des règles juridiques régissant les
	activités commerciales et les actes de commerce
	de toute personne.
NSF	128 Droit, sciences politiques
ROME	K1505 Protection des consommateurs et contrôle des

NSF	128 Droit, sciences politiques
ROME	K1505 Protection des consommateurs et contrôle des échanges commerciaux
	K1903 Défense et conseil juridique
GFE	W Autres professions, professions d'enseignement et de la magistrature

DROIT COMMUNAUTAIRE 132 87

DITOIL	COMMONACIAME 102 07
EP	droit européen ; droit Union européenne
TG	DROIT INTERNATIONAL 132 67
TS	• DROIT COMMUNAUTAIRE AFFAIRES 132 99
	• DROIT COMMUNAUTAIRE IMMOBILIER 132 46
	DROIT COMMUNAUTAIRE SOCIAL 132 98
TA	FISCALITÉ EUROPÉENNE 133 18; INSTITUTION
	EUROPÉENNE 130 24; UNION EUROPÉENNE 131 92
NE	Droit supranational émanant des institutions de
	l'Union européenne auxquelles les Etats membres
	ont délégué leur compétence dans des domaines
	limités.
NA	Pour les formations aux institutions
	communautaires et leur fonctionnement, employer
	INSTITUTION EUROPÉENNE 130 24.
NSF	128 Droit, sciences politiques
ROME	K1903 Défense et conseil juridique
GFE	W Autres professions, professions d'enseignement et de la magistrature

DROIT COMMUNAUTAIRE AFFAIRES 132 99

TG	DROIT COMMUNAUTAIRE 132 87
TA	FISCALITÉ EUROPÉENNE 133 18;
	INSTITUTION EUROPÉENNE 130 24 ; TVA
	INTRACOMMUNAUTAIRE 133 78
NE	Ensemble des règles juridiques applicables dans le
	cadre de l'Union européenne pour ce qui concerne
	le domaine commercial ou financier.
NSF	128 Droit, sciences politiques
ROME	K1903 Défense et conseil juridique
GFE	W Autres professions, professions d'enseignement et de la magistrature

DROIT	COMMUNAUTAIRE IMMOBILIER 132 46
TG	DROIT COMMUNAUTAIRE 132 87
NE	Ensemble des règles juridiques applicables en
	matière d'immobilier, dans le cadre de l'Union
	européenne.
NSF	128 Droit, sciences politiques
ROME	K1903 Défense et conseil juridique
GFE	W Autres professions, professions d'enseignement et de la magistrature



DROIT COMMUNAUTAIRE SOCIAL 132 98

EP	droit communautaire travail
TG	DROIT COMMUNAUTAIRE 132 87
TA	POLITIQUE SOCIALE COMMUNAUTAIRE 130 80
NE	Ensemble des règles juridiques applicables aux relations sociales dans le cadre de l'Union européenne (relations de travail et protection sociale).
NSF ROME	128 Droit, sciences politiques K1903 Défense et conseil juridique

W Autres professions, professions d'enseignement et de la

magistrature DROIT COMPARÉ 132 31

TG	DROIT 132 54				
NE	Étude comparative des législations et des règles				
	juridiques propres à des pays différents.				
NSF	128 Droit, sciences politiques				
ROME	K1903 Défense et conseil juridique				
GFE	W Autres professions, professions d'enseignement et de la magistrature				

DROIT CONCURRENCE ET CONSOMMATION 132 92

CONSOMMATION 132 72
droit consommateur
DROIT COMMERCIAL 132 72
Employé pour les formations au droit du
consommateur et aux règles juridiques gouvernan
la concurrence.
128 Droit, sciences politiques
ME K1505 Protection des consommateurs et contrôle des échanges commerciaux
K1903 Défense et conseil juridique
W Autres professions, professions d'enseignement et de la magistrature
_

DROIT CONSTITUTIONNEL 132 39

TG	DROIT PUBLIC 132 37				
TS	DROIT CIVIQUE 132 49				
TA	INSTITUTION POLITIQUE 130 87; SCIENCE				
	POLITIQUE 130 54				
NE	Ensemble des règles juridiques contenues dans				
	la Constitution et relatives aux institutions qui				
	permettent l'établissement, la transmission,				
	l'exercice de l'autorité dans l'État.				
NSF	128 Droit, sciences politiques				
ROME	K1903 Défense et conseil juridique				
GFE	W Autres professions, professions d'enseignement et de la magistrature				

	magistratare			
DROIT CONTRAT 132 56				
EP	droit mandat; droit obligation			
TG	DROIT CIVIL 132 85			
NE	Partie du droit civil qui détermine les règles			
	applicables aux contrats et aux mandats.			
NSF	128 Droit, sciences politiques			
ROME	K1903 Défense et conseil juridique			
GFE	W Autres professions, professions d'enseignement et de la magistrature			

DROIT DONNÉES PERSONNELLES 132 35

TG	DROIT PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE 132 53				
TS	 RÈGLEMENT GÉNÉRAL PROTECTION 				
	DONNÉES 132 38				
TA	PROTECTION DONNÉES 310 22; RÉSEAU SOCIAL				
	462 52; SÉCURITÉ INFORMATIQUE 310 06				
NA	Employé pour les formations liées à la protect				
	des données personnelles des individus ou des				
	entreprises, notamment les données diffusées sur				
	internet et dans les supports informatiques.				
NSF	128 Droit, sciences politiques				
ROME	K1903 Défense et conseil juridique				
GFE	$\it W$ Autres professions, professions d'enseignement et de la magistrature				

DROIT FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE 132 14

EP	droit formation continue; droit formation tout au long de la vie; droit FPC; législation formation professionnelle continue; législation FPC; réforme formation professionnelle
TG	DROIT TRAVAIL 132 22
TA	CONTRIBUTION FORMATION PROFESSIONNELLE
	133 64 ; INGÉNIERIE FORMATION 445 57 ;
	POLITIQUE FORMATION 130 92
NE	Ensemble des règles juridiques concourant à la
	réglementation de la formation professionnelle
	continue.
NSF	128 Droit, sciences politiques
ROME	K1801 Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle
	K1903 Défense et conseil juridique
GFE	W Autres professions, professions d'enseignement et de la magistrature

DROIT IMMOBILIER 132 86

EP	accès logement; contrat vente immobilière; DALO; droit foncier; droit habitat; droit logement opposable; législation immobilier; législation loyer
TG	DROIT PRIVÉ 132 74
TS	BAIL IMMOBILIER 132 97
TA	DROIT BTP 222 17 ; FISCALITÉ IMMOBILIÈRE
	133 21 ; IMMOBILIER 421 54 ; TAXE
	FONCIÈRE 133 10
NE	Ensemble des règles de droit qui régissent
	l'acquisition, la location, la vente et la gestion des
	biens immeubles.
NA	Pour les formations aux logements sociaux,
	employer LOGEMENT SOCIAL 421 71.
NSF	128 Droit, sciences politiques
ROME	K1903 Défense et conseil juridique
GFE	W Autres professions, professions d'enseignement et de la magistrature



DROIT INTERNATIONAL 132 67

DROIT 132 54

TΔ

• CONTENTIEUX INTERNATIONAL 132 69 TS

• CONTRAT INTERNATIONAL 132 58

• DROIT COMMUNAUTAIRE 132 87

• DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ 132 68

• DROIT INTERNATIONAL PUBLIC 132 78

• DROIT NATIONAL ÉTRANGER 132 77

FISCALITÉ INTERNATIONALE 133 27:

RÉGLEMENTATION COMMERCE INTERNATIONAL

342 32 : STRATÉGIE INTERNATIONALE 320 05

Partie du droit privé ou public, qui a pour objet le ΝE règlement des relations entre Etats.

128 Droit, sciences politiques NSF

K1903 Défense et conseil juridique ROME

W Autres professions, professions d'enseignement et de la GFE

magistrature

DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ 132 68

DIH: droit commercial international: droit FP humanitaire: droit international humanitaire

DROIT INTERNATIONAL 132 67 TG

Ensemble des règles juridiques qui régissent les NE situations de droit privé comportant un élément

d'extranéité.

NSF 128 Droit, sciences politiques ROME K1903 Défense et conseil juridique

W Autres professions, professions d'enseignement et de la GFF

DROIT INTERNATIONAL PUBLIC 132 78

DROIT INTERNATIONAL 132 67 TG

ÉCONOMIE INTERNATIONALE 131 83; POLITIQUE TΑ

INTERNATIONALE 130 36

Droit applicable aux relations entre les Etats et les NE

autres sujets de la société internationale.

128 Droit, sciences politiques NSF

K1903 Défense et conseil juridique ROME

W Autres professions, professions d'enseignement et de la GFE magistrature

DROIT JUDICIAIRE PRIVÉ 132 66

constat huissier; droit processuel; expertise

judiciaire; liquidation judiciaire particulier;

procédure civile; procédure judiciaire

EP métier clerc huissier; expert judiciaire

DROIT PRIVÉ 132 74 TG

Ensemble des règles gouvernant l'organisation et NE

le fonctionnement de la justice.

Employé également pour les formations à la NA

procédure civile.

128 Droit, sciences politiques NSF ROME

K1901 Aide et médiation judiciaire K1902 Collaboration juridique

K1903 Défense et conseil juridique

W Autres professions, professions d'enseignement et de la GFF

magistrature

DROIT MARITIME 132 79

TG **DROIT 132 54**

TRANSPORT MARITIME 318 72 ТΔ

NF Ensemble des règles juridiques relatives à la navigation maritime, au transport de voyageurs et

de marchandises par mer.

128 Droit, sciences politiques NSF

K1903 Défense et conseil juridique ROME

W Autres professions, professions d'enseignement et de la GFE

magistrature

DROIT NATIONAL ÉTRANGER 132 77

droit pays étranger

DROIT INTERNATIONAL 132 67 TG

NΑ Employé pour les formations à l'étude du droit en général d'un ou plusieurs pays étrangers; pour les formations au droit du travail en vigueur à l'étranger, employer DROIT TRAVAIL PAYS

ÉTRANGER 132 01.

NSF 128 Droit, sciences politiques ROME K1903 Défense et conseil juridique

W Autres professions, professions d'enseignement et de la GFF

DROIT PÉNAL NATIONAL 132 19

responsabilité pénale EP métier responsable contrat DROIT PRIVÉ 132 74 TG

Partie du droit privé qui a pour objet la prévention NF

et la répression des infractions en France.

128 Droit, sciences politiques NSF ROME K1903 Défense et conseil juridique

GFF W Autres professions, professions d'enseignement et de la

magistrature

DROIT PERSONNES FAMILLE 132 95

droit famille; droit personne vulnérable

DROIT CIVIL 132 85 TG

AIDE FAMILLE 440 26; AIDE SOCIALE TΑ

ENFANCE 440 32

Ensemble des règles juridiques relatives aux NF personnes (personnalité, état, capacité) et à la

famille (filiation, mariage, régimes matrimoniaux,

successions, etc.).

Pour les formations aux aides sociales à la famille, NΑ employer AIDE FAMILLE 440 26; pour celles

portant sur l'aide sociale à l'enfance, employer AIDE SOCIALE ENFANCE 440 32.

NSF 128 Droit, sciences politiques ROME K1903 Défense et conseil juridique

W Autres professions, professions d'enseignement et de la GFF

magistrature

DROIT PRESSE 132 76

DROIT PRIVÉ 132 74 TG

NSF 128 Droit, sciences politiques ROME K1903 Défense et conseil juridique

W Autres professions, professions d'enseignement et de la GFE

magistrature

DROIT PRIVÉ 132 74

TG **DROIT 132 54**

TS • DROIT AFFAIRES 132 61

DROIT CIVIL 132 85

• DROIT IMMOBILIER 132 86

DROIT JUDICIAIRE PRIVÉ 132 66

DROIT PÉNAL NATIONAL 132 19

• DROIT PRESSE 132 76

• DROIT PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE 132 53

• DROIT SOCIAL 132 34

• NOTARIAT 132 75

• RESPONSABILITÉ DIRIGEANT 132 63

Ensemble des règles qui régissent les rapports des NF particuliers entre eux.

NSF 128 Droit, sciences politiques K1903 Défense et conseil juridique

GFE W Autres professions, professions d'enseignement et de la

magistrature

ROME



DROIT PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE 132 45

EP	lutte contrefaçon industrielle; propriété industrielle			
TG	DROIT PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE 132 53			
TA	RECHERCHE DÉVELOPPEMENT 320 62			
NE	Ensemble des règles juridiques relatives aux			
	brevets, marques, dessins et modèles.			
NSF	128 Droit, sciences politiques			
ROME	K1903 Défense et conseil juridique			

W Autres professions, professions d'enseignement et de la GFE

magistrature

DROIT PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE 132 53

droit audiovisuel; droit informatique; droit internet; droit multimédia; droit numérique; licensing; lutte contrefaçon intellectuelle; protection légale données informatiques

DROIT PRIVÉ 132 74 TG

• DROIT AUTEUR 132 43 TS

DROIT DONNÉES PERSONNELLES 132 35

DROIT PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE 132 45

SÉCURITÉ INFORMATIQUE 310 06 TΔ

Partie du droit privé qui englobe le droit de la NE propriété industrielle, le droit d'auteur et les droits

128 Droit, sciences politiques NSF K1903 Défense et conseil juridique ROME

W Autres professions, professions d'enseignement et de la GFF

magistrature

DROIT PROTECTION SOCIALE 132 36

DROIT SOCIAL 132 34 TG

 DROIT SÉCURITÉ SOCIALE 132 05 TS PROTECTION SOCIALE 330 24 TΑ

Employé pour les formations traitant des règles NA juridiques ou de la réglementation des différents organismes de protection sociale (prévoyance, chômage, mutuelles, etc.). Pour les formations traitant spécifiquement de l'organisation de la Sécurité sociale et/ou des services et prestations gérés par celle-ci, employer DROIT SÉCURITÉ SOCIALE 132 05.

NSF 128 Droit, sciences politiques K1903 Défense et conseil juridique ROME

W Autres professions, professions d'enseignement et de la GFE

magistrature

DROIT PUBLIC 132 37

droit judiciaire public ΕP

DROIT 132 54 TG

• DROIT ADMINISTRATIF 132 18 TS

• DROIT CONSTITUTIONNEL 132 39

• DROIT URBANISME 132 29

GESTION PUBLIQUE 131 21 TΔ

NE Ensemble des règles relatives à l'organisation de l'État et à ses rapports avec les particuliers.

128 Droit, sciences politiques NSF ROME K1903 Défense et conseil juridique

W Autres professions, professions d'enseignement et de la GFE

magistrature

DROIT SÉCURITÉ SOCIALE 132 05

DROIT PROTECTION SOCIALE 132 36 TG Ensemble des règles juridiques relatives ΝE à l'organisation de la Sécurité sociale, aux

assurances sociales, aux régimes des allocations et

des prestations familiales, etc.

Pour les formations traitant des règles juridiques ou de la réglementation des différents organismes de protection sociale, employer DROIT PROTECTION SOCIALE 132 36.

128 Droit, sciences politiques NSF ROME K1903 Défense et conseil juridique

W Autres professions, professions d'enseignement et de la GFE

magistrature

DROIT SOCIAL 132 34

ΝΔ

FP législation sociale DROIT PRIVÉ 132 74 TG

• DROIT PROTECTION SOCIALE 132 36 TS

• DROIT TRAVAIL 132 22

ADMINISTRATION PERSONNEL 330 52: POLITIQUE TΔ SOCIALE 130 72; PROTECTION SOCIALE 330 24

Branche du droit constitué par l'ensemble des NF règles régissant les relations de travail.

NSF 128 Droit, sciences politiques K1903 Défense et conseil juridique ROME

W Autres professions, professions d'enseignement et de la GFF

magistrature

DROIT SOCIÉTÉ 132 62

domiciliation entreprise; domiciliation société

DROIT AFFAIRES 132 61 TG

 CONSTITUTION SOCIÉTÉ 132 50 TS

• FORME JURIDIQUE ENTREPRISE 132 88

PROCÉDURE COLLECTIVE 132 52

TRANSMISSION ENTREPRISE 132 60

CONNAISSANCE ENTREPRISE 131 15; FISCALITÉ SOCIÉTÉ 133 82

Ensemble des règles de droit privé régissant les NF actes des sociétés et entreprises.

128 Droit, sciences politiques NSE K1903 Défense et conseil juridique ROME

W Autres professions, professions d'enseignement et de la GFF

magistrature

DROIT SYNDICAL 132 20

DROIT TRAVAIL 132 22 TG

REPRÉSENTATION SYNDICALE 330 19 TΑ Ensemble des règles juridiques relatives aux ΝE

syndicats.

128 Droit, sciences politiques NSF ROME K1903 Défense et conseil juridique

W Autres professions, professions d'enseignement et de la

magistrature



DROIT TRAVAIL 132 22

EP droit travail initiation; expression salarié

TG DROIT SOCIAL 132 34

• CONSEIL PRUD'HOMMES 132 02

• DROIT SYNDICAL 132 20

DROIT FORMATION PROFESSIONNELLE

CONTINUE 132 14

DROIT TRAVAIL PAYS ÉTRANGER 132 01

• INSPECTION TRAVAIL 132 13

• POUVOIR DISCIPLINAIRE 132 04

TA CONTRAT TRAVAIL 330 71

NE Ensemble des règles juridiques applicables aux relations individuelles et collectives entre les

salariés et leurs employeurs.

NSF 128 Droit, sciences politiques

ROME K1502 Contrôle et inspection des Affaires Sociales

K1903 Défense et conseil juridique

GFE W Autres professions, professions d'enseignement et de la

magistrature

DROIT TRAVAIL PAYS ÉTRANGER 132 01

TG DROIT TRAVAIL 132 22

TA EXPATRIATION IMPATRIATION 330 12

NA Employé pour les formations à l'étude du droit du travail d'un ou plusieurs pays étrangers. Ne pas

confondre avec DROIT COMMUNAUTAIRE 132 87.

NSF 128 Droit, sciences politiques ROME K1903 Défense et conseil juridique

GFE W Autres professions, professions d'enseignement et de la

magistrature

DROIT URBANISME 132 29

EP expropriation

TG DROIT PUBLIC 132 37

TA AMÉNAGEMENT URBAIN 125 12; DROIT

BTP 222 17; PLAN LOCAL URBANISME 125 05

NE Ensemble des règles de droit qui permettent aux pouvoirs publics de contrôler l'utilisation du sol en

milieu urbain.

NSF 128 Droit, sciences politiques ROME K1903 Défense et conseil juridique

GFE W Autres professions, professions d'enseignement et de la

magistrature

FORME JURIDIQUE ENTREPRISE 132 88

EP statut juridique entreprise

TG DROIT SOCIÉTÉ 132 62

• STATUT ENTREPRISE INDIVIDUELLE 132 81

• STATUT GROUPEMENT 132 71

STATUT ORGANISATION SANS BUT

LUCRATIF 132 51

• STATUT SOCIÉTÉ 132 73

TA FISCALITÉ ENTREPRISE 133 66

Ensemble des règles de droit régissant toutes les formes juridiques de personnes physiques ou

morales (entreprise individuelle, organisation sans

but lucratif, société, groupement).

NSF 128 Droit, sciences politiques ROME K1903 Défense et conseil juridique

GFE W Autres professions, professions d'enseignement et de la

magistrature

INSPECTION TRAVAIL 132 13

EP métier inspecteur travail

TG DROIT TRAVAIL 132 22

NE Corps de fonctionnaires chargé de contrôler

l'application de la réglementation du travail et de

l'emploi.

NSF 345 Application des droits et statuts des personnes, vie

publique

ROME K1502 Contrôle et inspection des Affaires Sociales

W Autres professions, professions d'enseignement et de la

magistrature

GFF

TS

MARCHÉ PUBLIC 132 09

ep achat public; appel offres; appel projets; commande publique; délégation service public;

DSP

TG DROIT ADMINISTRATIF 132 18

DÉMATÉRIALISATION MARCHÉ PUBLIC 132 10

TA MARCHÉ TRAVAUX 222 59; TRAVAUX

PUBLICS 220 54

NE Contrat administratif par lequel, au terme d'une procédure, un entrepreneur s'engage, moyennant

un paiement convenu, à fournir une prestation à

l'administration.

NSF 128 Droit, sciences politiques ROME K1903 Défense et conseil juridique

GFE W Autres professions, professions d'enseignement et de la

magistrature

NOTARIAT 132 75

EP comptabilité notariale ; droit notarial

EP métier clerc notaire; notaire

TG DROIT PRIVÉ 132 74

NE Ensemble des règles concernant la profession de

notaire.

NA Employé pour les formations à l'exercice de la profession de notaire, de clerc de notaire ainsi qu'à

la gestion d'une étude notariale.

NSF 345 Application des droits et statuts des personnes, vie

publique

ROME K1901 Aide et médiation judiciaire

K1902 Collaboration juridique

M1203 Comptabilité

GFE W Autres professions, professions d'enseignement et de la

magistrature

POUVOIR DISCIPLINAIRE 132 04

EP règlement intérieur

TG DROIT TRAVAIL 132 22

NA Employé pour les formations aux bases légales (règlement intérieur) et aux procédures de sanctions dans l'entreprise, aux suites et aux

recours du salarié.

NSF 128 Droit, sciences politiques

ROME K1501 Application des règles financières publiques

K1903 Défense et conseil juridique

GFE W Autres professions, professions d'enseignement et de la

magistrature



NE

PROCÉDURE COLLECTIVE 132 52

EP	liquidation	judiciaire	entreprise;	redressement

entreprise

TG DROIT SOCIÉTÉ 132 62

TA PLAN SOCIAL 330 40; STRATÉGIE

ENTREPRISE 320 25

NE Ensemble des règles qui s'appliquent au redressement et à la liquidation judiciaires d'un commerce ou d'une entreprise en difficulté.

NSF 128 Droit, sciences politiques

ROME K1501 Application des règles financières publiques

K1903 Défense et conseil juridique

GFE W Autres professions, professions d'enseignement et de la

magistrature

RECOUVREMENT CRÉANCE 132 80

EP affacturage

TG DROIT COMMERCIAL 132 72
TA RELANCE IMPAYÉ 340 58

NA Employé pour les formations aux procédures judiciaires du recouvrement de créances; pour les formations aux techniques de prévention, de relance et de négociation utilisées pour le recouvrement des impayés, employer RELANCE IMPAYÉ 340 58.

NSF 313 Finances, banques, assurances, immobilier ROME D1403 Relation commerciale auprès de particuliers

K1903 Défense et conseil juridique

GFE W Autres professions, professions d'enseignement et de la

magistrature

RÈGLEMENT GÉNÉRAL PROTECTION DONNÉES 132 38

EP RGPD

TG DROIT DONNÉES PERSONNELLES 132 35

TA PROTECTION DONNÉES 310 22

NE Le Règlement général sur la protection des données (RGPD) est un règlement de l'Union européenne qui constitue le texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel. Il renforce et unifie la protection des données pour les individus au sein de l'UE.

NA Employé pour les formations à la connaissance du Règlement général sur la protection des données

Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la mise en conformité par rapport à celui-ci.

celui-ci

NSF 128 Droit, sciences politiques ROME K1903 Défense et conseil juridique

GFE W Autres professions, professions d'enseignement et de la

magistrature

RESPONSABILITÉ CIVILE 132 96

TG DROIT CIVIL 132 85

TA ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE 410 35

NE Obligation de réparer le dommage causé à autrui soit par l'inexécution d'un contrat, soit par un acte fautif, ou encore par le fait d'une personne dont on répond, ou d'un animal ou d'une chose dont on a la garde.

Pour les formations à la responsabilité médicale, employer DROIT MÉDICAL 434 15; pour les formations à la responsabilité des dirigeants, employer RESPONSABILITÉ DIRIGEANT 132 63.

NSF 128 Droit, sciences politiques ROME K1903 Défense et conseil juridique

GFE W Autres professions, professions d'enseignement et de la

magistrature

RESPONSABILITÉ DIRIGEANT 132 63

TG DROIT PRIVÉ 132 74

TA GESTION ORGANISATIONS 320 54

NA Employé pour les formations à la responsabilité civile, pénale et/ou fiscale des cadres et dirigeants.

NSF 128 Droit, sciences politiques
ROME K1903 Défense et conseil juridique

GFE W Autres professions, professions d'enseignement et de la

magistrature

STATUT ENTREPRISE INDIVIDUELLE 132 81

commerçant; statut artisan; statut
commerçant; statut commerçant artisan
TG FORME JURIDIQUE ENTREPRISE 132 88
NA Employé pour les formations aux différentes
formes juridiques de l'entreprise individuelle.

NSF 128 Droit, sciences politiques ROME K1903 Défense et conseil juridique

GFE W Autres professions, professions d'enseignement et de la magistrature

STATUT GROUPEMENT 132 71

droit groupement; GIE; GIP; groupement intérêt économique; groupement intérêt public TG FORME JURIDIQUE ENTREPRISE 132 88 NA Employé pour les formations aux différentes

formes juridiques des groupements : GIE, GEIE, GIP, etc.

NSF 128 Droit, sciences politiques ROME K1903 Défense et conseil juridique

GFE W Autres professions, professions d'enseignement et de la

magistrature

STATUT ORGANISATION SANS BUT LUCRATIF 132 51

EP association; fondation; fonds dotation; organisation non gouvernementale
TG FORME JURIDIQUE ENTREPRISE 132 88

TA FISCALITÉ ASSOCIATION 133 84; GESTION ASSOCIATION 131 87

Employé pour les formations aux différentes formes juridiques des organisations à but non

NSF 128 Droit, sciences politiques ROME K1903 Défense et conseil juridique

GFE W Autres professions, professions d'enseignement et de la

magistrature

NΑ

TG

STATUT SOCIÉTÉ 132 73

entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée; EURL; SARL; société à responsabilité limitée; société civile; société commerciale; société économie mixte

FORME JURIDIQUE ENTREPRISE 132 88

NA Employé pour les formations aux différentes formes juridiques des sociétés.

NSF 128 Droit, sciences politiques
ROME K1903 Défense et conseil juridique

GFE W Autres professions, professions d'enseignement et de la

magistrature



TRANSMISSION ENTREPRISE 132 60

achat entreprise; leverage management buy out; LMBO; rachat entreprise; reprise entreprise

DROIT SOCIÉTÉ 132 62 TG

ÉVALUATION FINANCIÈRE ENTREPRISE TA 326 18; GESTION PATRIMOINE 410 14; STRATÉGIE ENTREPRISE 320 25

Employé pour les formations aux différentes NA formules de transmission d'entreprise autorisées par la loi: donation-partage au profit de tiers, reprise de l'entreprise par les salariés, cession massive des droits sociaux. Pour les formations aux aspects financiers, employer ÉVALUATION FINANCIÈRE ENTREPRISE 326 18.

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion NSF (y compris administration générale des entreprises et des collectivités)

K1903 Défense et conseil juridique ROME

W Autres professions, professions d'enseignement et de la GFE magistrature

